



Avec la participation de **(RE)SET**

Communiqué de presse

Tous ensemble pour définir la recyclabilité industrielle en France.

Paris, le 28 septembre 2022

Dans le cadre du Comité stratégique de filière Transformation et Valorisation des Déchets (CSF TVD), la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME), avec le soutien de l'ADEME, a lancé des travaux avec le cabinet (RE)SET afin de booster la recyclabilité des produits et des emballages.

Avec la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) en 2020, une nouvelle priorité a été donnée pour améliorer l'information des consommateurs sur l'empreinte environnementale des produits qu'ils achètent. Cette information est cruciale car elle permet de rendre les citoyens acteurs de leurs choix, et par là même, de favoriser des modes de production plus économes en ressources et plus vertueux pour le climat.

Dans le contexte actuel de tension sur les ressources matières et énergétiques, et dans un objectif d'autonomie de la France, ces enjeux prennent une dimension cruciale de souveraineté.

Mobilisée pour développer plus encore le recyclage, la filière de gestion des déchets innove en permanence pour collecter, trier et valoriser plus de déchets afin de produire de nouvelles matières premières de recyclage, de l'énergie et des fertilisants. Mais la recyclabilité n'est pas une notion de laboratoire, ni quelque chose qui se décrète. C'est un marché qui se construit pas à pas. Plus encore, elle est une responsabilité collective qui n'est rendue possible qu'avec la collaboration de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur : ceux qui conçoivent (les marques), ceux qui recyclent dans les usines (les opérateurs), ceux qui achètent les matières recyclées et les incorporent.

L'objectif des travaux menés sur ce sujet par la filière TVD, qui associe pour la première fois l'ensemble des parties prenantes (opérateurs, producteurs, metteurs en marché, éco-organismes, ...), est d'objectiver cette notion de recyclabilité au travers de critères communs applicables à tous les produits et dans toutes les filières. Avec l'accompagnement de (RE)SET, et grâce à l'implication de tous, ces travaux ont permis de faire émerger un langage commun, une matrice qui constitue la première roue d'un engrenage structurant pour définir la recyclabilité et, plus important, la faire vivre au quotidien.

Cinq piliers ont été identifiés :

- **L'environnement économique** car la recyclabilité est un marché où d'aucuns vendent des matières et d'autres les achètent avec un prix, une rentabilité, l'accès aux matières, la transparence et la prévisibilité.
- **La conception produit** car elle doit être guidée par les enjeux de recyclabilité tout en permettant la satisfaction des clients et la qualité des produits.
- **Les opérations, collecter trier et recycler** car elles ne sont pas magiques et les spécificités techniques des usines doivent guider l'éco-conception tout en restant constamment dynamiques et innovantes.

- **Éducation et incitation consommateur** car le premier dans la chaîne du recyclage est le citoyen qui trie ; son information sur la recyclabilité est clé ; cela doit être clair, cohérent, compréhensible et pourtant déclinable par géographie.
- **Connaissance** car ce qui est recyclable doit être opposable, incontesté, certifiable et pourtant évoluer avec les progrès ; le socle des savoirs doit être partagé et en libre accès.

Ces 5 piliers sont ensuite déclinés en 20 thématiques (comme par exemple la réglementation, l'innovation ou encore les usages) pour s'appliquer à tous les secteurs et tous les produits, comme une « check list » précise de toutes les conditions de la recyclabilité.

Les bénéfices de ces travaux sont multiples : une meilleure information pour les consommateurs, une aide à la décision dans l'éco-conception pour les producteurs, un recyclage facilité des produits pour un développement de la production de matières recyclées sur le territoire national. Tous ces éléments participent à la création d'une nouvelle économie locale et bas carbone.

Naturellement ces travaux seront partagés avec la Commission européenne dans le cadre des travaux sur le Règlement européen « durabilité des produits ». Ils pourront nourrir le passeport matière, l'harmonisation des critères du recyclage. Cette démarche constitue un coup d'avance essentiel pour faire de la France un leader du recyclage.

Contact Presse : Martine SAVARY 06 64 25 66 59 martine@geckotom.com

La Confédération des Métiers de l'Environnement rassemble la FNADE, FEDEREC, et le SNEFID avec 112 000 emplois directs, 1 530 entreprises et un chiffre d'affaires de 19,3 milliards d'euros. Porte-voix des entreprises de la collecte, du tri, du recyclage, de la valorisation et du traitement des déchets, elle est un acteur incontournable de l'économie circulaire nécessaire à une transition écologique efficace. La CME pilote les travaux du Comité Stratégique de Filière « Transformation et valorisation des déchets » dont le contrat de filière a été signé en 2019, et renouvelé en juin 2021.

(RE)SET est le premier cabinet de conseil intégré dédié à la transition environnementale et économique. Stratégie, innovation & déploiement industriel, concertation, (RE)SET est le catalyseur des transformations. Nos interventions sont résolument orientées vers les résultats et le passage à l'acte. Nous agissons auprès de tous les acteurs économiques (entreprises, acteurs publics...), client unique ou fédérés en consortiums. Le progrès, pas le déclinisme. La croissance sobre et verte est possible. L'action, plus que les discours. Ça, c'est (RE)SET !